

Plaidoyer pour la conservation de l'intégrité du bois de la Héronnerie à Lessive.

Marc PAQUAY, 2 février 2020

Suite à un vaste projet d'occupation, et d'un empiètement, dans le bois de la Héronnerie à Lessive, je voudrais signaler un certain nombre de choses qui, je l'espère, pourront argumenter contre ce projet dérangeant et destructeur de l'intégrité d'un massif forestier ancien. De nombreux arguments, divers et très valables, sont développés par le collectif d'opposant à ce projet. Je voudrais évoquer particulièrement, en ma qualité de naturaliste parcourant la Famenne depuis plus de 45 ans, les aspects en matière de conservation de la nature et de la biodiversité.

Le massif de la Héronnerie est connu depuis le Moyen-Age en tant que bois seigneurial (ainsi nommé par les nobles locaux qui y protégeaient une colonie de hérons destinés à la chasse aux faucons ... [Némery, 1975] C'est donc une forêt très ancienne (les anciennes cartes topographiques le prouvent notamment la carte de Ferraris vers 1775). La continuité forestière de ce massif au fil du temps, constitué d'une chênaie-charmaie para-climacique typique de la Basse Famenne, peut être attestée par la présence de nombreux organismes biologiques qui s'y maintiennent - plus que vraisemblablement - depuis des siècles (lichens, champignons, plantes, insectes, oiseaux ...). Cette réalité a fait que le bois de la Héronnerie a, tout naturellement, été désigné en zone Natura 2000, projet destiné à la conservation de la nature en Wallonie (vérifier carto ...). Si, une portion, malheureusement balafrée par l'installation du site de télécommunications de Belgacom, n'y est pas reprise, il n'en est pas moins vrai que cela a constitué une première destruction de ce boisement patrimonial [on regrettera que " cette exception pour intérêt public " dérive maintenant vers des intérêts privés ...] Il n'est pas possible de poursuivre la fragmentation de cet habitat naturel, particulièrement dans la logique de conservation des vieilles forêts stationnelles comme le projet Natura 2000 le prévoit dans toute l' Europe.

Tous les travaux d'aménagement prévus auront un impact important sur la biodiversité du bois de la Héronnerie mais également aux environs immédiats. L'éclaircie de la chênaie, la constitution d'un réseau de voirie, la présence d'habitations (avec ses nuisances: pompage d'eau, rejets, tassement du sol, bruit ou simple présence humaine continue) vont repousser les espèces ou réduire fortement leur densité et certains échanges écologiques ne se feront plus. C'est tout l'impact de la fragmentation du milieu et les retombées alentours par des pollutions diverses qui mettront le site à mal.

Afin d'argumenter, si besoin en est, sur la valeur biologique réelle et actuelle du site, nous indiquons ci-après, pour différents groupes biologiques, la présence d'espèces sensibles dans le bois de la Héronnerie, justifiant le maintien de son intégrité complète.

Mammifères

Tous les grands mammifères (cerf, chevreuil, sangliers) sont présents dans le massif et seront impactés par le dérangement. D'autres espèces comme la Martre, le Chat sauvage, le Blaireau et divers autres mustélidés sensibles comme le Putois, l'Hermine ou la Belette subiront négativement les modifications du milieu. A contrario, un déséquilibre pourra se créer par l'augmentation d'espèces comme la Fouine, le Raton Laveur ou le Rat surmulot. Une multitude de petits mammifères comme les musaraignes, le Campagnol roux, les Mulots sylvestre et à collier, le Muscardin ou le Lérot

participant au bon équilibre biologique (proies /prédateurs, interactions avec le milieu) vont diminuer. Enfin, les chiroptères, un groupe extrêmement sensible aux perturbations du milieu risque de diminuer fortement du fait de la modification de l'habitat naturel. Toutes les espèces présentes sont d'intérêt communautaire et plusieurs d'entre elles sont menacées.

Oiseaux

Le site du bois de la Héronnerie a fait l'objet de nombreux inventaires ornithologiques depuis au moins 30 ans et notamment lors des recherches effectuées dans le cadre de la publication de l'atlas des oiseaux nicheurs de Lesse & Lomme (Jacob & Paquay, 1992). La plupart des espèces inventoriées dans le cadre de cet atlas sont toujours actuelles. Récemment, le massif a été prospecté dans le but de dénombrer les cantons de Pic mar (*Dendrocoptes medius*), espèce reprise dans la liste des espèces Natura 2000 et indicatrices de grande valeur biologique des forêts. 14-16 cantons de cette espèce ont été dénombrés en 2019 dans le bois de la Héronnerie (Alain de Broyer, ornithologue, agent N2000, com.pers.). Au vu des difficultés de repérage, on peut estimer la population à 15-20 couples. Rien que cette présence, en bonne densité, atteste de la qualité exceptionnelle du massif forestier. Au moins 75 espèces d'oiseaux nicheurs sont présents actuellement sur le site. Parmi celles ci, il faut citer: la Cigogne noire (nicheuse possible et en tout cas présente régulièrement sur le site), la Bondrée apivore (nicheur certain), le Milan royal (nicheur probable), l'Autour des palombes (nicheur certain), le Faucon crécerelle et le Faucon hobereau (ce dernier nicheur probable régulièrement observé), les pics vert, noir, mar, épeiche et épeichette, le Lorient (dont les populations sont faibles et très localisées dans la région). Enfin, une série d'espèces de passereaux insectivores globalement peu abondants sont bien présents à la Héronnerie : le Gobemouche gris, le Rougequeue à front blanc, le Rossignol et le Pouillot siffleur. En résumé, l'avifaune du bois de la Héronnerie n'est pas banale. Les travaux envisagés lui porteront atteinte, très certainement.

Insectes

L'entomofaune constitue un volet immense et très varié. Les interactions des différents groupes sont complexes et les modifications du milieu peuvent très vite créer des déséquilibres. Les inventaires entomologiques sont partiels mais des observations d'espèces remarquables dans divers ordres (Papillons de jour et de nuit, diptères, hyménoptères et coléoptères) indiquent la haute valeur du milieu. On notera par exemple la bonne présence de papillons comme la Grande Tortue, le Grand Mars changeant, le Petit Sylvain, le Nacré de la Ronce. De nombreuses espèces liées aux vieux arbres participent à une remarquable biodiversité en équilibre mais fragile. Une espèce Natura 2000 prioritaire (le Lucane cerf-volant) a bien été contactée aux alentours et tout porte à croire qu'il est effectivement présent dans le massif de la Héronnerie. On peut aussi citer la Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*) espèce de papillon nocturne prioritaire découverte à deux pas du site. Il s'agirait quasiment des seules populations en Wallonie ! On le voit et les espèces indicatrices le prouvent, la zone est de très grand intérêt biologique. Toute modification aura un impact sur ces organismes (disparition, diminution ou déséquilibre).

Plantes

La flore forestière du bois de la Héronnerie, et plus particulièrement les associations végétales qui la compose, est variée et en équilibre avec le milieu. Elle est caractéristique des chênaies-charmaies para-climacique de la Famenne. L'espèce la plus marquante dans cette végétation est certaine l'orchidée *Epipactis purpurata*, élément marquant des forêts établies de très

longue date. Cette espèce est fort rare localisée en Wallonie et il y a une responsabilité de conservation dans notre région. Comme pour d'autres organismes biologiques, toute modification du milieu entraînera des perturbations au sol, à l'humidité, à l'éclaircissement

Champignons

Les communautés fongiques participent aux échanges avec les arbres (parfois aussi avec des plantes comme les orchidées) et sont indispensables au bon fonctionnement des forêts. Les perturbations liées au tassement du sol ou leur ameublissement, à la modification des régimes de l'eau dans le sol ou de l'éclaircissement sont néfastes pour la fonge. Ces modifications entraînent des réactions en chaîne et peuvent mettre à mal la survie des végétaux et divers micro organismes nécessaires au bon équilibre des milieux naturels. Pratiquement, la flore des champignons du bois de la Héronnerie est très diversifiée et contient beaucoup d'espèces mycorhiziques (comme les russules, les lactaires, les bolets, les amanites, les cortinaires, ...). Une espèce très rare de polypore (*Pycnoporellus fulgens*) a été découverte récemment. Il s'agit d'une espèce connue seulement de deux ou trois endroits en Wallonie. Elle est indicatrice de forêt ancienne.

Lichens

La présence de nombreuses espèces de lichens, et certaines d'entre elles en particulier, sont des indicateurs de la qualité de l'air. Ces organismes participent au bon fonctionnement écologique des milieux naturels en fournissant aussi de la nourriture et des micros habitats dans les forêts sur les arbres et arbustes mais aussi sur le sol ou sur les roches. Mélange d'algues et de champignons, les lichens disparaissent rapidement sous l'action de l'eutrophisation du milieu, de la pollution de l'air ou des changements en matière de lumière et d'eau. Actuellement, le site contient une bonne diversité. Pour ce groupe biologique particulier, les modifications envisagées lui porteront également atteinte et créera des déséquilibres.

Conclusion

Il est clair que si nous voulons préserver la biodiversité - particulièrement des populations d'espèces rares et localisées parfois seulement dans notre région - et être en adéquation avec le projet Natura 2000, il n'est pas possible d'entamer encore le massif du bois de la Héronnerie. Le promoteur et les défenseurs de ce projet doivent comprendre que toute modification entraînera des pertes et des déséquilibres tant sur la place des aménagements qu'à distance des travaux du fait de retombées co-latérales comme décrite dans ce rapport.